

Cours de formation en ligne pour agents de marques de commerce

MODULE 1 : OPPOSITION

5 octobre au 7 décembre 2009



Ce module sur l'opposition en matière de marques de commerce trace les grandes lignes des principes juridiques entourant les procédures d'opposition et permet aux participants d'acquérir les connaissances pratiques requises pour intenter ou contester une opposition avec succès.

objectifs d'apprentissage

- Élaborer, pour le client, un plan d'action basé sur ses besoins, y compris quand et pourquoi envisager une opposition et quand et pourquoi envisager un règlement
- Reconnaître divers motifs d'opposition, les exécuter et se familiariser avec les nouvelles règles de pratique du Bureau des marques de commerce et avec les articles pertinents de la *Loi sur les marques de commerce* et du *Règlement sur les marques de commerce*
- Mieux comprendre les divers stades d'une opposition
- Mieux comprendre la jurisprudence pertinente
- Acquérir les connaissances et la compétence requises pour préparer les documents nécessaires à une procédure d'opposition, y compris la déclaration d'opposition, la contre-déclaration et les affidavits
- Maîtriser et appliquer les techniques de préparation des contre-interrogatoires et des audiences ainsi que les techniques de comparution à de telles procédures, et bien connaître la jurisprudence pertinente

formation en ligne

Ce cours en ligne est constitué d'une série d'exercices à faire individuellement pendant dix semaines. Des travaux sont révisés par un formateur. Les étudiants et les formateurs participeront à un forum de discussion virtuel.

clientèle

- Agents de marques de commerce stagiaires possédant une bonne connaissance en matière de poursuite de marques de commerce
- Agents de marques de commerce, juristes d'entreprises et avocats qui désirent parfaire leurs connaissances
- Gestionnaires de portefeuilles de marques de commerce qui désirent accroître leur compétence
- Employés de l'OPIC ayant de l'expérience dans l'interprétation et la mise en application de législation

inscription date limite pour l'inscription : 14 sept., 2009

En ligne : www.ipic.ca Téléc : 613-234-0671

Poste : Institut de la propriété intellectuelle du Canada
60, rue Queen, Suite 606, Ottawa (Ontario) K1P 5Y7

politique d'annulation

Un remboursement sera accordé jusqu'au 25 septembre 2009 inclusivement, moins un montant de 50 \$ pour frais d'annulation.

renseignements

education@ipic.ca ou 613-234-0516

cours de formation en ligne pour agents de marques de commerce 2009 – module 1 : opposition

FRAIS D'INSCRIPTION

(Veuillez cocher)

Membres

550 \$ (plus TPS) = **577,50 \$**

Non-membres

750 \$ (plus TPS) = **787,50 \$**

CHAMP DE PRATIQUE

(Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent)

- Agent de marques stagiaire
 Parajuriste
 Juriste
 Technicien juridique
 Étudiant en droit
 Gestionnaire en marketing
 Gestionnaire de portefeuille en PI
 Autre: _____



EXPÉRIENCE EN MARQUES DE COMMERCE

- aucune 1 à 5 ans +6 ans

PARTICIPANT(E) M. / Mme / Dr (En caractères d'imprimerie)

Nom _____

Firme _____

Adresse de la firme _____

Tél. _____ Téléc. _____

Courriel _____

MODE DE PAIEMENT (Veuillez indiquer)

NO DE TPS DE L'IPIC R122871148

PAIEMENT TOTAL : _____ \$ CARTE DE CRÉDIT CHÈQUE (émis à l'ordre de IPIC)
 VISA MASTERCARD AMEX Date d'exp. _____

_____ / _____

Nom du détenteur de la carte (en caractères d'imprimerie) _____

Signature _____